LILLE

UN CHANGEUR EN FAILLITE

Mort volontaire

Nous avons annoncé, hier, la disparition du banquier de Bailleul, M. Gérard Devaux, changeur place du Théâtre.

Cette faillite se pose exactement à 120.000 francs et étant donné le nombre de victimes de plus ou moins d'importance qu'elle fait dans notre ville et aux environs, elle est appelée à un certain retentissement.

Ayant avoué non un devoir nous renseigner sur les antécédents du changeur et nous pouvons certaines détails sur la manière de changer qu'il dirigeait au Bailleul lieu.

Devaux est un ancien employé de chez M. Pajot, quant de la place, rue de l'Hôpital-Militaire. Pendant les sept années qu'il resta il y a preuve d'une très compréhension des affaires et son patron n'eut qu'à se féliciter de ses services.

Mais il était de ceux que tourmente une ambition démesurée. A force de travail et d'économie pour le compte d'autrui, il rêvait de s'employer pour son compte personnel. Doué d'une vive intelligence, ayant acquis certaine pratique des affaires qu'il eut le tort de prendre pour de l'expérience, homme d'audace et d'initiative, Devaux entrevit la fortune à bref délai.

Bientôt le bureau qu'il avait installé au-dessus du café *Jean* et sous titre de succursale de la Banque des valeurs métallurgiques ne lui suffirent plus.

Ses premières opérations avant été heureuses Devaux se grisa de son succès. Il prit du vertige de la spéculation.

C'est alors qu'il entreprit d'installer et de diriger dans notre ville une maison de change et qu'après avoir trouvé les commanditaires indispensables, pour une centaine de mille francs, il aménagea les bureaux de la place du Théâtre et prit quatre employés.

Dès lors l'activité de l'homme d'affaires se donna libre cours. En même temps qu'il se lançait dans maintes entreprises financières et de publicité, il fondait une sorte de revue intitulée : *Publication hebdomadaire, financière, industrielle et commerciale*, collaborait également à une annuaire financier, industriel et commercial du département et créait enfin une petite bourse particulière.

Et l'homme qui menait de front ces diverses opérations, cet homme qui parti de rien quoique d'excellente famille, et qui tentait de réaliser des millions, ce véritable *Struggle for life* avait à peine 25 ans.

Peut-être avait-il le sens ou le génie des affaires mais ne il pouvait en avoir l'expérience. Il devait fatalement succomber.

Ce fut par le change. Au bout de deux mois la maison périclita. Devaux au lieu de limiter son champ d'opérations et tenta dans de nouvelles, toutes aussi infructueuses.

Ce fut la débacle.

La débacle

C'est à la suite des circonstances suivantes que le parquet fut saisi des premières plaintes formulées par MM. Arthur Quantin, tapissier, 14, rue Nicolas-Leblanc, et Verschoore, rentier rue de Fives.

M. Verschoore avait remis à Devaux pour les réaliser 4,000 fr. de titres, dont 2,000 fr. appartenant à son beau-frère, M. Quantin.

A différentes reprises, M. Verschoore, se rendit chez le changeur, mais chaque fois il lui fut répondu que M. Devaux, absent, ne rentrerait que sous quelques jours.

Cependant, à la demande de M. Hennion, de Lavelin, commanditaire de la maison de change pour une somme de 40,000 francs, M. Verschoore retarda le dépôt de sa plainte.

Lundi seulement elle fut adressée au parquet.

Une autre plainte émane de M. Hincheval, brasseur à Lens, qui a confié à Devaux une somme de 4,000 fr.

Pendant quelques jours, on crut pouvoir arranger l'affaire, et on fit des recherches pour retrouver Devaux, qui avait pris la fuite.

Mais la faillite ayant été déclarée mardi soir, les scellés furent mis le même jour sur la maison, à 8 h. 1/2.

L'arrestation

C'est à M. Dolsé, juge d'instruction, qu'incombe le soin d'instruire cette nouvelle affaire. Le succès attire le succès. A peine avait-il délivré hier matin le mandat d'amener contre Devaux que celui-ci lui tombait entre les mains.

Depuis quelques jours, depuis sa disparition, on ignorait en somme la direction qu'il avait prise. — On s'accordait à le croire parti pour Bruxelles.

Or, hier, vers onze heures du matin la sûreté et la gendarmerie opéraient sa capture au moment où il sortait d'une maison de la rue d'Angleterre.

Il fut aussitôt conduit au Palais-de-Justice mais sans avoir eu à subir l'humiliation des menottes.

Après avoir répondu à un premier interrogatoire de pure forme il a été écroué à la maison d'arrêt.

L'instruction, avons-nous dit, est confiée à M. Dolsé. Le tribunal de commerce a en outre désigné M. Charles Verley comme juge commissaire de la faillite et M. Cussac comme syndic.

L'affaire de la rue Léon-Gambetta

Une missive pittoresque

Après les aveux et déclarations enregistrées depuis ces derniers jours par M. Doisné, l'instruction de l'affaire de la rue Gambetta tire à sa fin.

Nous faisions hier allusion à certain incident qui ce serait produit au cours des confrontations entre les inculpés du jeune Hennebique, et qui en fait, en tout cas, le prétexte.

Il paraît que le jeune Hennebique de sa femme dans le cabinet du magistrat profita d'un moment où on ne les surveillait de celui-ci pour communiquer à son mari et lui remettre une lettre.

M. Doisné en retourna tout à coup et s'aperçut de ce manège. Il s'empara de cette lettre qui portait en substance ce qui suit :

« Je suis perdu, mais tête vu tomber, je n'ai plus aucun espoir, pense à moi. »

Le texte n'est rien, mais les illustrations ?

Dans un coin de la page, c'est un navire en route vers la Nouvelle.

Plus bas, c'est une guillotine avec cette inscription : « Vive Dreyfus ! »

Plus bas encore, c'est un cadre de monument funéraire à deux dalles. Sur l'une : « Ici repose Arthur Piquet ». Sur l'autre : « Ici repose Adolphine Vandenberghe, femme Piquet. »

Charmant en vérité. De telles élucubrations ne pouvaient sortir que d'un cerveau mis pour le bagne.

M. Doisné leur a fait l'honneur d'un procès-verbal et les a joints au dossier.

M. Bouillard à Pékin

Parmi les Français enfermés à Pékin et qui y partagent le sort des ministres, agents et résidents se trouve M. Bouillard, ancien inspecteur de la Cie du Nord qui demeura longtemps à Lille et qui s'y était acquis de nombreuses sympathies.

M. Bouillard, âgé de 38 ans, remplissait en Chine les fonctions d'ingénieur en chef de la ligne de Pékin à Han-Keou.

D'autres agents français de la même ligne au nombre de onze dont, comme M. Bouillard, se réfugier à Pékin.

Malgré les nouvelles alarmantes qui nous parviennent de Pékin, nous conservons l'espoir d'apprendre que nos compatriotes ont échappé à la mort et de revoir un jour M. Bouillard.

Dangereuse méprise

M. C..., étudiant en pharmacie, demeurant à Comines, a pris l'habitude de donner la nuit dernière en absorbant par méprise le contenu d'une fiole de laudanum.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Sougnez, qui lui administra un contre-poison, il fut transporté à l'hôpital de la Charité. Il en est sorti quelques heures après, complètement remis de son émotion.

Les accidents

Un enfant de 2 ans 1/2, Alfred Vandervennette, dont les parents demeurent rue de Paris, cité Pesez, a été renversé hier vers 4 heures du soir par une voiture en passant rue de la Vignette.

Transporté chez lui par des camarades il y reçut les soins d'un docteur qui après avoir constaté la fracture de la cuisse droite, jugea nécessaire son transport à l'hôpital St-Sauveur.

Le jeune Albert Marquette, âgé de 12 ans et demi était grimpé, hier après-midi, sur une branche d'arbre au quai Vauban lorsque la branche vint à casser et l'enfant, dans sa chute, se fractura le poignet gauche.

Relevé par M. Alfred Sensagé, garçon de courses, le blessé, après avoir reçu les soins de M. le docteur Lefort, a été transporté à l'hôpital de la Charité.

LE NORD

Hellemmes. — Mme Comyn, épouse du régisseur de la Compagnie du Gaz, a arrêté courageusement deux chevaux emportés qui étaient montés sur le trottoir et allaient écraser une dame Detornand qui tenait un enfant dans les bras.

Toutes les personnes présentes ont chaudement félicité Mme Comyn pour son courage et son sang-froid.

VIOLENT INCENDIE

à St-André

50,000 francs de dégâts

Un violent incendie s'est déclaré hier, vers 3 heures du matin, à la fabrique de tapis de M. Favrel, rue Sadi-Carnot, à St-André.

Le feu a pris naissance dans un magasin à déchets contigu à la salle des machines.

L'incendie avait déjà pris des proportions considérables lorsqu'un voisin, M. Tinefroy, attiré par l'odeur de brûlé et apercevant les flammes qui s'échappaient du bâtiment s'empressa de donner l'alarme avec M. Willette, chargé des pompiers.

M. Favrel, le propriétaire de l'usine fut en même temps prévenu.

Les pompiers de St-André accoururent mais le feu avait déjà pris de telles proportions qu'il ne leur fallut pas moins de trois heures pour s'en rendre maîtres.

Enfin, à 5 heures et demie, il ne restait plus qu'à noyer les décombres.

Les deux bâtiments, magasin et salle des machines sont presque totalement détruits.

Le chiffre des dégâts ne s'élève pas à moins de 50.000 francs, au dire de M. Farott, soit 20,000 francs pour le magasin et les matériaux qu'il renfermait ; 30,000 pour les machines et le reste pour diverses marchandises.

Le tout est couvert par une assurance.

Incendie à Marquette

Le feu s'est déclaré hier, vers huit heures du matin, dans le grenier de l'entrepôt Salmon-Sens, au hameau de Toquet, à Marquette. Il a pris naissance dans des objets de peille déposés dans un coin.

M. Sinnedon, le concierge, qui s'en aperçut presque aussitôt, se précipita dans son grenier muni de deux seaux que les pompiers de la République mettaient leur disposition. L'ensemble a vite à M. Sinnedon les remerciements les plus chaleureux pour le concours généreux qu'il a bien voulu lui apporter.

L'ensemble a voté aussi à l'unanimité les mêmes remerciements à M. le ministre du commerce pour sa bienveillante attention à l'étude des demandes que lui a faites le syndicat concernant la conversion des dépôts à la caisse d'épargne et avec enthousiasme les ouvriers présents ont déclaré qu'on pouvait compter sur leur dévouement à la République sociale et démocratique.

Pour le syndicat et par ordre :
Le secrétaire général,
E. FARGUETTE.

DUNKERQUE

Jeune filou. — Michel Pouillart, un gamin de 12 ans, a été arrêté sous l'inculpation d'un vol d'une paire de chaussures commis au préjudice de M. Boisquet, cordonnier, rue des Chaudronniers.

FINANCES

Le Bulletin financier ne nous est pas parvenu.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 12 juillet 1900

Présidence de M. Béo, vice-président — Assesseurs, MM. Regert et Boudry. — Ministère public. M. de Bousquet de Florian.

Les cambrioleurs d'Hellemmes

Le tribunal a rendu hier son jugement dans l'affaire des cambrioleurs d'Hellemmes, Lille et Annœuleu, dont nous avons rendu compte le 24 juin.

Clément Bundens est condamné à **trois années d'emprisonnement.**

Camille Serghersart, **6 dix-huit mois.**

Edouard Serghersart, **à dix-huit mois.**

Gustave Dussart, **à dix mois.**

Jules Dreyck, **à six mois.**

Charles Duryck sont acquittés.

Marie Bundens et Bernadette Bundens, femmes des deux Serghersart, **un mois chacune** avec sursis.

Eugénie Serghersart femme Duryckx, 4 mois avec sursis, 7 et 15 ans femme Bundens, 4 mois.

Vers la Guyane. — Encore un qui prend son vol non pas vers la Nouvelle comme on le dit souvent à tort, mais vers la Guyane, à cette vengeance de la société mise en coupe réglée par des escarpes et des récidivistes ...

François Hinchout, 24 ans, poignée de lin à Marcq-en-Barœul, a déjà été condamné six fois pour vol. Heureusement les trois dernières fois, le tribunal a pris soin de lui appliquer pins de 3 mois et 1 jour de prison, voire 6 mois et 1 an, ce qui permet de l'envoyer aujourd'hui à l'expiation.

Dans la nuit du 15 au 16 juin, vers 10 heures 1/2 du soir, M. Grenier, chef de gare à La Madeleine, exerçait une surveillance spéciale dans des voies de garage réservées à l'usine Kuhlmann, en raison du nombreux vols de bacs de plomb qui s'y étaient produits depuis un certain temps.

Il se trouvait ainsi, tenant son fusil sur un bras, seulé à la barrage des surveillants, quand il vit tout subitement de se rendre auprès d'un wagon sur lequel étaient chargés deux cylindres d'acide et qui en rai-on de la proximité de la voie ferrée, il voulait tenter les voleurs. Arrivé près du wagon, il aperçut devant l'un des cylindres, monté sur le véhicule, un individu occupé à arracher à l'aide d'un outil le bac qui devait recevoir le produit des écoulements du cylindre.

Le chef de gare mit l'homme en joue au point de le toucher presqu'avec son fusil et lui dit : « Si tu fais un mouvement, je tire. » L'individu qui ne tenait compte de ce charitable avertissement, bondit de l'autre côté du wagon et prit la fuite. Le chef de gare, au lieu de faire feu, se mit à sa poursuite et fut bientôt distancé de 25 mètres environ. A cette distance il lui cria de s'arrêter, et comme le voleur courait éridemment de plus belle, il se décida à faire feu.

Il est l'illusion d'avoir tiré juste et un employé crut même, de confiance, que le voleur avait crié : Aïe ! — ce qui au surplus ne prouverait nullement qu'il avait été atteint.

Il n'en était rien, car le voleur escalada presque aussitôt la palissade haute de deux mètres et fila vers le Pont-de-Marcq à travers champs.

Il avait abandonné, pour sauter, son outil : un barre coudée.

Le chef de gare porta plainte aussitôt près de M. Hahn, commissaire de police, en ajoutant qu'il n'avait pas cherché sérieusement à atteindre le voleur et qu'il avait dirigé sa charge de plomb sur la droite.

Le commissaire constata la tentative et releva les empreintes du pas, portant des traces de clous aiguës.

Le garde Delmarcq, de Marcq-en-Barœul, soupçonna aussitôt Hanniscouche ; il avait remarqué que pendant les interrogatoires, il cherchait pour se rendre à sa sortie de prison. Or, la propriétaire de Hanniscouche déclarait qu'il n'était rentré chez lui qu'à 2 heures du matin, tandis qu'il prétendait avoir rentré à 10 heures.

Plusieurs témoins avaient établie qu'après être rentré à 9 heures 1/2 du soir, le repris de justice était ressorti ensuite pour ne rentrer qu'à 8 heures, chaussé de souliers 38 mètrisant même du tracé.

Une vergnolation fit découvrir sous le lit une paire de brodequins semblables de terre, telle que celle des chaussures que le voleur avait traversées sous la plaie. Les mesures des empreintes correspondaient à celles des souliers, dont les clous étaient usés. La même où les clous manquaient, les empreintes n'en portaient pas.

Mis en présence de l'inculpé, le chef de gare reconnut sa taille, sa corpulence, l'ensemble de son être. Il ne reconnut à Hanniscouche, qu'il prétend n'avoir jamais mis les pieds à la gare, que huit jours avant il était venu boire à un rodinet d'eau, à dix mètres de l'endroit où la tentative avait été commise.

Enfin, le lendemain matin du vol, le chef de gare trouva sous la voie ferrée un sac de charbon volé dans le wagon et qu'il était impossible pour l'auteur du contact de l'acide. Un sac absolument pareil était découvert au domicile du voleur.

Après plaidoirie de Me Dumez, Hanniscouche a été condamné, en dépit de ses dénégations, à six mois de prison et à la relégation.

AFFAIRES DIVERSES

Jules Vandenestel, 25 ans, tisseur à Tourcoing, ouvrage, ivresse, 1 mois, 5 fr. — Victor Clément, 43 ans, marchand ambulant à Lille, outrages à la pudeur, 6 mois. — Hector Rosier, 21 ans, sans profession et domicile, port illégal d'arme, 15 jours. — Charles Dubuisson, 19 ans, journalier à Tourcoing, vol, 6 jours — Maximilien Sérkyan, 20 ans, cordonnier à Roubaix, espionnage 15 jours — Charles Montagne, 45 ans, journalier à Wiltenes, mendicité, 15 jours — Arthur Desmet, 49 ans, marchand de chiffons à Lezennes, vol, 30 jours — Rudolphe Desmet, 14 ans, au sortir remise à aux parents Générale Brown, 21 ans, journalier à Loomes, coups, 15 fr. — Henri Dewez, 21 ans, marchand de journaux à Lille, coups, 8 jours, sursis, 25 fr. — Platteau, 20 ans, journalier à Hem, vol, 15 jours.

Au lieu de ces Mixtures étranges

qui sont offertes au public avec des réclames fastueuses, nous le dire APERITIF, du consommez que l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS, QUINQUINA et KOLA, vous ne tarderez pas à en ressentir les effets toniques et bienfaisants.

Il est, d'ailleurs, unanimement recommandé par le corps médical.

Dans les cas graves, les bons estomacs, les principales épiceries et chez les entrepositaires.

Exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES *sur la bouteille.*

LE RETOUR D'AGE

L'Elixir de Virginie qui guérit les vieillesses, la phtisie, la neurasthénie, les hémorroïdes, est aussi souverain contre tous les accidents du Retour d'Age : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs, constipation. Paris, 2, rue de la Tacherie. — La bouteille, 4 fr. 50, franco. — Envoi gratuit de la brochure explicative.

LA TRIBUNE PUBLIQUE

Monsieur le Rédacteur du journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

La réponse de l'Harmonie de la Croix-Rouge me laisse rêveur.

Je me questionne, des réponses évasives, mes questions, vous les avez lues ?

On donc sont ces lois magnifiques.

On donc le Siège de la Société ?

Il se trouve en deux endroits ? rue de la Croix-Rouge, 232, et rue Lavoisier. — ?

Cachez-vous farceurs, *fois* de musique aux deux endroits.

Pourquoi pas aussi chez le sous-chef, vous pourriez croire que vous faite partie de la matrice de la Croix Rouge.

Et la date de la tombola ? Que vent dire bref délai ? Surait-ce quelques années ? Votre activité devient légendaire. Cette réunion publique, quand ? Tous les intéressés y seront-ils invités ? J'en suis, on rirait je crois.

Et ces raisons indépendantes de votre volonté, pourrait-on pas les connaître.

Pour une fois, savez-vous, nous ne sommes pas dupes. Nous ne comptons même pas compte que la politique est la cause de votre évasion.

On vous le prouvera. A quand la convocation.

Nous attendons.

Le Ier détenteur de billets.

A propos d'un jeu de boules à la platine

Monsieur le Directeur,

Je connte sur votre bienveillance pour vous prier d'insérer les quelques lignes suivantes :

Que moi François Hermas, cabretier au « Vieux Lion d'or », Grande-Rue, 86, ne me suis jamais inscrit comme concurrent aux dernières demandes réitérées de MM. Willem et consorts dans le jeu de boules sur la platine à 24 pieds, pour lequel d'existe un différent avec les gagnants.

Que j'ai bien accepté de prêter ma boulloire mais sans aucune conditions.

Agrées, etc.

François HERMAS.

Roubaix, le 12 juillet 1900.

CONNAISSANCES UTILES

Pour les mains moites

Un mélange de 128 grammes d'eau de Cologne et de 16 grammes de teinture de belladone constitue un bon remède pour les mains humides et moites. Il faut s'en frotter les mains plusieurs fois par jour.

BONHOMME FRANKLIN.

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)

Hardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et de n'omettre aucun renseignement.

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

(Anonyme)

Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES — ANVERS — BRUGES — OSTENDE — GAND — MONS — LIÉGE — VERVIERS — TOURNAI — LILLE — ROUBAIX — TOURCOING — HAUTMONT — VALENCIENNES — DOUAI — ARMENTIERES — ARMENTIERES — BOULOGNE — BERGUES — DUNKERQUE — CALAIS — MÉRIN-LIETARD — ARMENTIERES — LENS — ORCHIES — ARMENTIERES — COMPIÈGNE — ANZIN — SAINT-OMER — SAINT-AMAND — BRUAY — HAZEBROUCK — HALLUIN — AMIENS — WORMHOUDT — MONTROUGE — SAINT-POL — DUNKERQUE — BOULOGNE — ROMAIN — LE HAVRE

La Compagnie Financière Belge-Française, entièrement libérée, fondée sur des bases solides, traite les opérations ci-dessus aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS À FORFAIT

Titres cotés sujets sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, mandats sur titres, encaissements et échanges, émissions, vérification de titres.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

SANG-ESTOMAC

GUÉRISON DE LA GOUTTE

Docteur *BOLÉ*, licencié ès sciences

Grand'Place, 30, ROUBAIX

(face rue du Collège)

Tous les jours de 1 heure à 3 heures

Sauf le Lundi

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

du 12 juillet 1900

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS

(Cours établissant le prix des peignés pour vente)

Type unique

TERME	COURANT Cote préc.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote préc.	ANCIEN Cote jour.	Fin courant Cote préc.	Fin courant Type jour.
Juillet	4 80	4 75				
Août	4 825	4 75				
Septembre	4 85	4 80				
Octobre	4 85	4 75				
Novembre	4 775	4 675				
Décembre	4 725	4 65				
Janvier 1901	4 70	4 65				
Février	4 70	4 65				
Mars						
Mars nouv.						
Avril						
Mai						
Juin						
Tendance : calme.						

AFFAIRES TRAITÉES

Septembre	10.000	»	4.80
Octobre	10.000	»	4.775
Id.	55.000	»	4.80
Id.	15.000	»	4.825
Novembre	5.000	»	4.75
Id.	20.000	»	4.75
Décembre	10.000	»	4.65
Id.	40.000	»	4.675
Id.	275.000	»	4.70
Janvier	65.000	»	4.775
Janvier	20.000	»	4.675
Id.	55.000	»	4.70
Février	5.000	»	4.65
Id.	5.000	»	4.675
Total de la journée :	560.000		

Anvers. — 520.000 kilos — Septembre 4.175.
Tendance : soutenue.

A l'occasion de la Fête Nationale, la Bourse sera fermée le samedi 14 juillet.

La « Cote officielle » sera lieu le vendredi 13 juillet, à midi, à Roubaix.

OBIT ANNIVERSAIRE

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT ANNIVERSAIRE de Bo-cisse, qui sera célébré au Maître-Autel de l'église de Saint-François, à Roubaix, le Samedi 14 Juillet 1900, à neuf heures, pour le repos des âmes de la famille de Monsieur

MESSIANNE-DESMET

sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

De la part de la Famille.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits, donne droit à un AVIS GRATUIT dans le journal.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51, LILLE

Le gérant : E. DUGARDIN

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Concerts publics d'Hélé. — L'Harmonie de la Croix-Rouge exécutera le dimanche 15 juillet 1900, à 5 heures du soir, sur la place Thiers, les morceaux suivants :

PROGRAMME

1. Salut à Copenhague, marche, Fahlbach — 2. Ouverture du Chalet, Adam — 3. La Moscovite, fantaisie, Andran — 4. Wilhelmina, gavotte, Louis Montagne — 5. Miss Helyett, Audran — 6. Marche Russe, L. Ganne.

Bijou-Concert, rue Saint-Blaise, 191 : Tous les dimanches et lundis, concerts variés. Allez-y rire !

CONVOCATIONS

Fanfare Sirène, Roubaix. — Répétition vendredi 13 courant, à neuf heures. Réunion en tenue en uniforme le samedi 14 juillet, à 10 heures très précises du matin, et à deux heures du soir, au local de la « Roubaisienne », rue Jeanne-d'Arc.

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur assidu à Roubaix : Il y a dans tous les grands cafés un Bottin des départements qui contient la liste de toutes les communes de France.

— *C. T. à Lille* : Vous pouvez invoquer un droit à les dépenses assistité l'incorporation de votre frère. Devant être appelés tous les deux en même temps vers le 15 novembre, il sera bon qu'en vous pourvoyez adresser seulement une demande de sursis de départ en faisant connaître votre adhésion. De cette façon, vous faites adjudicaires simultanément aux deux à séjourner. Vous aurez à présenter un certificat de présence en congé de convalescence, et le service militaire de la Mairie publiera votre demande.

— *M. R. à Verviers* : Vous pouvez vous faire un tour de congé pour raisons de santé dont payer en suspension. Il n'y a rien de précis à cet égard. L'administration est seule juge de la décision à prendre, et le fait permet d'accorder 3 mois de congé vous obtient intégral et 3 mois avec demi-traitement.

Société Française de Désinfection

par le Formochlorol. Procédés Trillat brevetés

RAPIDITÉ — EFFICACITÉ — INNOCUITÉ

Seuls agents pour Roubaix-Tourcoing :

L. MINSAERT et Cie, 145 à 149, rue de Lille, à Roubaix.

Etat Civil de Roubaix

Du 12 juillet

Naissances — Alfred Lefebvre, rue St-Amand c. Tiby 1 — Bernard Dupuis, rue Lamoricière — Irène Dereux, rue Blanchemaille — Yvonne Mahieu, rue Inkermann, 171 — Désiré Turpyn, rue Chapelle-Chaussée, 27.

Décès. — Sophie Dupuyrex, 69 ans, rue de l'Alsacerie, 4 — Pierre Boulay, 67 ans, rue Jacquart 1 — Arsène Dejonckheere, 9 jours, rue de Bellevue, 69 — Charles Chagnon, 60 ans, rue d'Alsace, 15 — Victorine Dupuis, 1 mois, rue Blanchemaille — Octave Fièvez, 16 ans, boulevard de Fourmies, 25 — Emile Herbert, 30 ans, rue de la Vigne c. Ste-Thérèse, 11.

Mariages. — Hetre : Emile Lacaste, 29 ans, employé, rue Brouet, 84 et Léonie Vermersch, 29 ans, couturière, rue de Crouy, 57 — Joseph Aucagne, 33 ans, dessinateur, rue Daubenton, 41 et Thérèse Beaucart, 24 ans, sans profession, rue Saint-Antoine, 75.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 12 juillet

Naissances. — Olivier Lydie, rue du Wagram, 1 — Dumortier-Soliage, rue Cavier, 39 — Vallée, rue de Beauvais, 5 — Lefebvre Jeanne, rue St-Blaise, 195.

Décès. — Vandekerkhove Hénri, 2 ans, rue Lafontaine, 3 — Tiegham Romaine, 38 ans, rue de la Bienfaisance, 17 — Demortier Gertrude, rue de Cambrai, 9.

Etat-Civil de Croix

Du 12 juillet

Naissance — Delleque Henri, rue d'Oran.

Décès. — Michaux Estache, rue de Constantine.

Etat-civil de Wasquehal

Du 12 juillet

Naissance. — Jean Dubrulle, chemin Dutilleul.

Décès. — Thérèse Cyrille, 56 ans, Planche-au-Riez — Duforez Louis, 63 ans, cocher, rue de la Bagne, 49.

MARCHÉS

Marché aux Veaux et aux Porcs gras d'Armentières

Un avoir amené 97 veaux et 180 porcs. Les veaux ont été vendus de 0 fr. 85 à 1 fr. 05 ; les porcs ont été vendus de 0 fr. 85 à 0,95 : le tout au kilog vivant. Vente difficile.

LE HAVRE, le 12 Juillet 1900

	COTONS	LAINES	CAFÉS
	19 h. 114	19 h. 114	19 h. 114
Juillet	62	153	51.50
Août	61.50	152.50	51.50
Septembre	60.75	154	51.75
Octobre	60.75	154.50	52 .....
Novembre	57.75	154	52.25
Décembre	57.75	154.50	52.50
Janvier 1901	56.75	157.50	52.75
Février	56.75	157.50	53 .....
Mars	56.50	157	53 .....
Avril	56.25	156	53.25
Mai	56.25	156	53.75
Tendance	soutenue	soutenue	soutenue

Paris, 12 juillet 1900.

FARINES : (4 marques). — Tendance faible

	Cours	Cours	Cours	Cours
Juillet	27	27	26 50	26 50
Août	27 50	27 50	26 50	26 50

Marque Corbeil (cotoyer) 31 —.

Juillet	29.65	29.35	4 décr.	21.65	21.35
Août	29.60	29.65	4 de N.	21.60	21.60

SEIGLE. — Tendance calme

Juillet	14.25	14.25	4 décr.	15.—	14.90
Août	14.50	14.50	4 de N.	15.—	15 —

AVOINES. — Tendance calme

Juillet	17.45	17.45	4 décr.	16.75	16.60
Août	17.45	17.35	4 de N.	16.75	16.75

HUILE DE LIN. — Tendance soutenue

Juillet	67 —	67 —	4 décr.	73.75	73.75
Août	61.50	61.50	4 de N.	73.75	73.75

HUILE DE COLZA. — Tendance ferme

Juillet	67.—	67.—	4 décr.	63.—	61.50
Août	65.50	65.75	4 de N.	62.50	63.75

SUCRES BLANCS. — Tendance calme

	Fr. cour.	Clôture
Juillet	26.10	26 —
Août	26.12	26 —
Sept.	26.25	26.25
4 prem.	26.25	26.25
BOULS. 88 —	21.50	21.50
RAFFINES	105.50	105.50

ALCOOLS. — Tendance calme

	Fr. cour.	Clôture
Juillet	33.25	33.25
Août	34.25	34.25
4 décr.	34.50	34.50
4 prem.	34.50	34.50

BETTERAVES (cote officielle) 32.75

Marché aux bestiaux de la Villette du 12 juillet 1900

	Amenés	Vendus	Cours				Poids
			1 qualité	2 qualité	3 qualité	4 qualité	
Bœufs	2.977	1.821	1.40	1.30	1.20	0.90	0.844
Vaches	1.275	1.015	1.40	1.30	1.20	0.90	0.844
Taureaux	1.000	1.000	1.40	1.30	1.20	0.90	0.844
Veaux	1.945	1.945	1.80	1.70	1.60	1.30	0.80
Moutons	17.649	17.649	1.80	1.70	1.60	1.30	0.80
Porcs	4.601	4.601	1.50	1.40	1.30	1.05	0.72

Observations. — Vente lente sur les bœufs, vaches et taureaux ; mêmes prix pour veaux, moutons et porcs ; hausse de 5 centimes par kilo sur les porcs.

BOURSE DE LILLE

du 12 Juillet 1900

Actions minières

MINES	Cte préc.	Cte jour	Offres	Demand
Aibi	1670	.....	1665	1665
Ancche	4100	4100	4100	4100
Aniche	6400	6450	6340	6400
Anzin	1410	1410	1410	1400
Arcadet	1440	1440	1440	1435
Bruay	55000	.....	55000	55.00
— (jouissance)	2855	2855	2870	2855
Dalle-Bruay	1100	1100	1100	1100
Campagnac	1000	1095	1095	1080
Carvin	3100	3140	3100	3140
Clarence	1170	1170	1150	1160
Courrières	2040	2080	2015	2005
Douchy	210	210	200	205
Douchy	1350	1350	1340	1340
Dourges	30050	.....	30050	30000
— (jouissance)	200	211 50	200	205
Drocourt 1800	4400	4305	4350	4300
— 2500	4400	4305	.....	.....
Escarpelle	240	245	250	240
Ferfay	900	980	900	975
Flines-Lez-Raches	460	.....	455	455
Flines-Raches	1055	1030	.....	.....
Lens	70000	69000	70000	68850
— (jouissance)	670	670	670	660
Liévin	2480	2505	2500	2500
Lingay-les-Aires	700	700	705	697
Marles	1900	.....	1900	1970
— (jouissance)	2200	.....	2210	2190
Marqueffles	1095	.....	1090	1085
Meurchin	1400	.....	.....	.....
— (jouissance)	2040	.....	2035	2045
Ostricourt	1900	1900	1900	1900
Thiverval	370	375	365	370
Vicoigne Nœux	28600	.....	28600	28600

COUPONS ARRACHÉS

15 juillet : Bacchus Saint-Vaast, 100 fr. ; H. Devinder 100 fr. ; Bonne Espérance, 100 fr. ; Bruay, 400 ; Bruay fin courant, 400 ; Carvin, 100 ; Douchy, 100 ; Dourges, 100 ; Droc